



# ÉPALINGES ENQUÊTE PUBLIQUE

Se conformant aux dispositions des articles 1 et 13 de la Loi sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991 et l'article 75 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, la Municipalité soumet à l'enquête publique du 15 juin au 14 juillet 2022 inclus, le projet suivant :

## **Parcelle RF n° 794 – Chemin du Bois-de-Ban**

### **Constitution d'une servitude de passage public à pied en faveur de la commune d'Épalinges**

Le dossier est déposé au Service de l'urbanisme où il peut être consulté du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30.

Les oppositions motivées et les observations auxquelles donne lieu le projet doivent être inscrites sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité



### CONSTITUTION DE SERVITUDE DE PASSAGE PUBLIC A PIED

Aménagement d'un sentier public dans le plan de quartier  
La possession / Bois de Ban

Plan de situation dressé pour mise à l'enquête  
Echelle 1 : 500

Soumis à l'enquête publique au greffe municipal d'Epalinges

du ..... au .....2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  
A. Monod

La Secrétaire :  
S. Guggenheim

**GEMETRIS**  
BUREAU D'ÉTUDES - GÉOMÈTRES BREVETÉS

Place du Nord 6  
1071 Chexbres  
chexbres@gemetris.ch  
t +41 21 946 30 63

Grand'Rue 1  
1083 Mézières  
mezières@gemetris.ch  
t +41 21 903 22 51

P. Jourdan

